



**PRÉFET
DE LA
CHARENTE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction départementale
des territoires**

ARRÊTÉ n°16-2024-12-12-00005

**portant nomination des lieutenants de louveterie dans le département de la
Charente**

Le préfet de la Charente
Chevalier de l'ordre national du Mérite

- Vu** le code de l'environnement et notamment les articles L.427-1 à L.427.7 et R.427-1 à R.427-21 ;
- Vu** le décret du 3 juillet 2024 portant nomination de Monsieur Jérôme HARNOIS, préfet de la Charente ;
- Vu** les arrêtés ministériels du 12 juillet 2019 et du 14 juin 2010 relatifs aux Lieutenants de Louveterie
- Vu** la documentation technique du 26 novembre 2024 relative aux lieutenants de louveterie ;
- Vu** l'avis du président de l'association départementale des lieutenants de Louveterie ;
- Vu** l'appel à candidature publié du 11 septembre au 15 octobre 2024 ;
- Considérant** le dossier des candidats conforme à la documentation technique du 12 novembre 2024 ;

Sur proposition du directeur départemental des territoires de la Charente :

ARRÊTE

Article 1^{er}: Pour la période du 1er janvier 2025 au 31 décembre 2029, sont nommés lieutenants de louveterie pour exercer leurs fonctions dans les circonscriptions suivantes :

Circonscription n°1

Titulaire Mr Sébastien DUCHER
demeurant La Peyre – 16320 GARDES LE PONTAROUX

Circonscription n°2

Titulaire Mr Eric GILLAIZEAU
demeurant Bel-air – 16390 PILLAC

Circonscription n°3

Titulaire Mr Romain LANDREVIE
demeurant Chez Bournet – 16220 MONTBRON

Circonscription n°4

Titulaire Mr Cyril GORRICHON
demeurant chez Druinaud, 3 route de Saint-Même les Carrières – 16130 SEGONZAC

Circonscription n°5

Titulaire Mr Alain LEBECQ
demeurant 105, route de la Cigogne – Chez Rullier -16300 BARRET

Circonscription n°6

Titulaire Mr Maxime GERMON
demeurant 4 route de Montbron- Biée – 16380 SOUFFRIGNAC

Circonscription n°7

Titulaire Mr Jean-François MICHEL
demeurant Champéry - 16150 CHIRAC

Circonscription n°8

Titulaire Mr Samuel SOURY
demeurant Beaumont - 16110 YVRAC ET MALLEYRAND

Circonscription n°9

Titulaire Mr Jean-Yves BAILLOUX
demeurant Chez Mesnard - 16240 LA FORET-DE-TE SSE

Circonscription n°10

Titulaire Mr Philippe BUREAU
demeurant Chez Sacquet - 16300 SAINT-BONNET

Circonscription n°11

Titulaire Mr Christian VIGNAUD
demeurant 33 avenue de Barbezieux - 16100 CHÂTEAUBERNARD

Circonscription n°12

Titulaire Mr Nicolas JUDE
demeurant 3 Route de Vibrac – 16290 MOULIDARS

Circonscription n°13

Titulaire Mr Johanne Lagarde
demeurant 255 rue Lucien Deschamps – 16420 CHAMPNIERS

Circonscription n°14

Titulaire Mr Sylvain MAGNERON
demeurant 3 Impasse du Bois Gigot - Les Alleuds - 79190 ALLOINAY

Circonscription n°15

Titulaire Mr Alexandre MANCEAU
demeurant 20 rue Jules Ferry - 16350 CHAMPAGNE-MOUTON

Circonscription n°16

Titulaire Mr Denis BOUILLAUD
demeurant 28 rue Antoine de St Exupéry - 16380 CHAZELLES

Article 2 : Toute négligence, abus ou tout autre motif grave entraînera le retrait de la commission.

Article 3 : La liste des communes dépendantes des circonscriptions sont citées à l'annexe 1.

Article 4 : En cas d'absence ou d'empêchement, le lieutenant de Louveterie titulaire sera remplacé dans l'exercice de ses fonctions par un autre louvetier disponible figurant dans la liste ci-dessus.

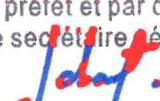
Article 5 : Le présent arrêté peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de la date de notification, d'un recours gracieux auprès du préfet et/ou d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif de Poitiers. Un recours peut être déposé auprès du tribunal administratif de Poitiers sur l'application internet « Télérecours citoyens », en suivant les instructions disponibles à l'adresse suivante : www.telerecours.fr. Dans ce cas, des copies du recours n'ont pas nécessité d'être produites, un enregistrement immédiat étant assuré sans délai d'acheminement.

Article 6 : Le secrétaire général de la préfecture, les sous-préfets de Cognac et Confolens et le directeur départemental des territoires, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera inséré au recueil des actes administratifs de la préfecture et dont une copie conforme sera adressée au colonel commandant le groupement de gendarmerie de la Charente, au service départemental de l'Office français de la biodiversité et au président de la fédération des chasseurs de la Charente. Un affichage dans toutes les communes du département sera assuré par les soins des maires.

Angoulême, le **12 DEC. 2024**

Le préfet,

Pour le préfet et par délégation,
Le secrétaire général


Jean-Charles JOBART

ANNEXE 1

LISTE DES COMMUNES DÉPENDANTES DES CIRCONSCRIPTIONS

Sébastien DUCHER – Circonscription n° 1

Communes de :

Bécheresse, Bessac, Boisé-La Tude, Bors (Canton de Tude-et-Lavalette), Chadurie, Champagne-Vigny, Claix, Coteaux du Blanzacais, Courgeac, Deviat, Étriac, Gurat, Juignac, Montmoreau, Nonac, Palluau, Pérignac, Plassac-Rouffiac, Poullignac, Ronsenac, Saint-Martial, Salles-Lavalette, Val des Vignes, Vaux-Lavalette, Voulgézac

Eric GILLAIZEAU – Circonscription n° 2

Communes de :

Aubeterre-sur-Dronne, Bardenac, Bazac, Bellon, Bonnes, Brie-sous-Chalais, Chalais, Courlac, Curac, Laprade, Les Essards, Médillac, Montboyer, Montignac-le-Coq, Nabinaud, Orival, Pillac, Rioux-Martin, Rouffiac, Saint-Avit, Saint-Quentin-de-Chalais, Saint-Romain, Saint-Séverin, Yviers

Romain LANDREVIE – Circonscription n° 3

Communes de :

Bouëx, Bunzac, Chazelles, Écuras, Eymouthiers, Feuillade, Mainzac, Marthon, Montbron, Moulins-sur-Tardoire, Orgedeuil, Pranzac, Rouzède, Saint-Germain-de-Montbron, Saint-Sornin, Souffrignac, Vouthon

Cyril GORRICHON – Circonscription n° 4

Communes de :

Baignes-Sainte-Radegonde, Boisbreteau, Bors (Canton de Charente-Sud), Brossac, Chantillac, Châtignac, Chillac, Condéon, Guizengeard, Le Tâtre, Oriolles, Passirac, Reignac, Saint-Félix, Saint-Laurent-des-Combes, Saint-Vallier, Sainte-Souligne, Sauvignac, Touvérac

Alain LEBECQ – Circonscription n° 5

Communes de :

Angeac-Champagne, Barret, Bassac, Bourg-Charente, Chassors, Criteuil-la-Magdeleine, Fleurac, Foussignac, Gensac-la-Pallue, Genté, Jarnac, Juillac-le-Coq, Julienne, Lachaise, Lagarde-sur-le-Né, Les Métairies, Lignières-Ambleville, Mainxe-Gondeville, Mérignac, Saint-Fort-sur-le-Né, Saint-Même-les-Carières, Saint-palais-du-Né, Saint-Preuil, Salles-d'Angles, Segonzac, Sigogne, Triac-Lautrait, Verrières
Forêt domaniale de bois blanc et de la braconne.

Maxime GERMON – Circonscription n° 6

Communes de :

Blanzaguet-Saint-Cybard, Charras, Combiers, Dignac, Édon, Fouquebrune, Gardes-le-Pontaroux, Grassac, Magnac-Lavalette-Villars, Rougnac, Sers, Villebois-Lavalette, Vouzan

.../...

Jean-François MICHEL – Circonscription n° 7

Communes de :

Abzac, Ambernac, Anzac-sur-Vienne, Brigueuil, Brillac, Chabanais, Chabrac, Chassenon, Chirac, Confolens, Épenède, Esse, Étagnac, Exideuil-sur-Vienne, Hiesse, Lessac, Lesterps, Manot, Montrollet, Oradour-Fanais, Pleuville, Pressignac, Saint-Christophe, Saint-Maurice-des-Lions, Saint-Quentin-sur-Charente, Saulgond, Terres-de-haute-Charente

Samuel SOURY – Circonscription n° 8

Communes de :

Agris, Chasseneuil-sur-Bonnieure, Cherves-Châtelars, La Rochefoucauld en Angoumois, Le Lindois, Les Pins, Lésignac-Durand, Lussac, Marillac-le-Franc, Massignac, Mazerolles, Montembœuf, Mouzon, Nieuil, Rivières, Roussines, Saint-Adjutory, Sauvagnac, Suaux, Taponnat-Fleurignac, Verneuil, Vitrac-Saint-Vincent, Yvrac-et-Malleyrand

Jean-Yves BAILLOUX – Circonscription n° 9

Communes de :

Aigre, Barbezières, Bernac, Bessé, Brettes, Cellettes, Charmé, Courcôme, Ébréon, Empuré, Fontenille, Fouqueure, Juillé, La Chèvrerie, La Faye, La Forêt-de-Tessé, La Magdeleine, Les Gours, Ligné, Londigny, Longré, Lonnes, Lupsault, Luxé, Montjean, Oradour, Paizay-Naudouin-Embourie, Raix, Ranville-Breuillaud, Saint-Fraigne, Saint-Groux, Saint-Martin-du-Clocher, Salles-de-Villefagnan, Souvigné, Theil-Rabier, Tusson, Verdille, Villefagnan, Villiers-le-Roux, Villognon

Philippe BUREAU – Circonscription n° 10

Communes de :

Angeac-Charente, Angeduc, Barbezieux-Saint-Hilaire, Bellevigne, Berneuil, Birac, Bonneuil, Bouteville, Brie-sous-Barbezieux, Chalignac, Châteauneuf-sur-Charente, Graves-Saint-Amant, Guimps, Ladiville, Montmérac, Mosnac-Saint-Simeux, Nersac, Roullet-Saint-Estèphe, Saint-Aulais-la-Chapelle, Saint-Bonnet, Saint-Médard, Saint-Simon, Salles-de-Barbezieux, Sireuil, Vibrac, Vignolles

Christian VIGNAUD – Circonscription n° 11

Communes de :

Ars, Boutiers-Saint-Trojan, Bréville, Châteaubernard, Cognac, Gimeux, Houlette, Javrezac, Louzac-Saint-André, Merpins, Mesnac, Nercillac, Réparsac, Saint-Brice, Saint-Laurent-de-Cognac, Sainte-Sévère, Val-de-cognac

Nicolas JUDE – Circonscription n° 12

Communes de :

Ambérac, Anais, Asnières-sur-Nouère, Balzac, Champmillon, Coulonges, Courbillac, Douzat, Échallat, Genac-Bignac, Hiersac, La Chapelle, Maine-de-Boixe, Marcillac-Lanville, Mareuil, Marsac, Mons, Montignac-Charente, Moulidars, Rouillac, Saint-Amant-de-Boixe, Saint-Amant-de-Nouère, Saint-Cybardeaux, Saint-Genis-d'Hiersac, Saint-Saturnin, Val-d'Auge, Vars, Vaux-Rouillac, Vervant, Villejoubert, Vindelle, Vouharte, Xambes

Johanne LAGARDE – Circonscription n° 13

Communes de :

Brie, Champniers, Garat, Gond-Pontouvre, L'Isle-d'Espagnac, Magnac-sur-Touvre, Mornac, Ruelle-sur-Touvre, Saint-Yrieix-sur-Charente, Soyaux, Touvre

Aéroport d'Angoulême-Brie-Champniers

Sylvain MAGNERON – Circonscription n° 14

Communes de :

Barro, Bioussac, Chassiecq, Condac, Les Adjots, Nanteuil-en-Vallée, Poursac, Ruffec, Saint-Georges, Saint-Gourson, Taizé-Aizie, Verteuil-sur-Charente, Aunac-sur-Charente, Aussac-Vadalle, Beaulieu-sur-Sonnette, Cellefrouin, Chenon, Coulgens, Couture, Fontclaireau, Jauldes, La Rochette, La Tâche, Lichères, Mansle, Mouton, Moutonneau, Nanclars, Puyréaux, Saint-Ciers-sur-Bonnieure, Saint-Front, Saint-Mary, Saint-Sulpice-de-Ruffec, Tourriers, Val-de-Bonnieure, Valence, Ventouse

Alexandre MANCEAU – Circonscription n° 15

Communes de :

Alloue, Benest, Champagne-Mouton, Le Bouchage, Le Grand-Madieu, Le Vieux-Cérier, Parzac, Saint-Claud, Saint-Coutant, Saint-Laurent-de-Céris, Turgon, Vieux Ruffec

Denis BOUILLAUD - Circonscription n° 16

Angoulême, Dirac, Fléac, Linars, La Couronne, Mouthiers-sur-Boëme, Puymoyen, Saint-Michel, Torsac, Trois-Palis, Vœuil-et-Giget